



# 18° Coupe de Pessac



RG : « Sanbon Shobu » correspond à un maximum de 3 Ippon et 2 obligatoirement affectés au même combattant avant de décider d'une victoire avant le temps imparti

RG : « Ippon Shobu » correspond à un Ippon avant de décider d'une victoire avant le temps imparti

RG : on comptabilise les combats gagnés puis les Ippon marqués pour déterminer les victoires

RG : un combat supplémentaire efface les précédentes marques au tableau d'arbitrage

RG : une prolongation n'efface pas les précédentes marques au tableau d'arbitrage

RG : un combat supplémentaire est en « Ippon Shobu »

RG : autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

## Individuels

RI : dans les poules, 2 combattants peuvent être en égalité

RI : dans une poule de 3 et s'il y a égalité parfaite entre les combattants, la poule complète est intégralement recommencée en respectant sur le principe du « Sanbon Shobu »

RI : dans une poule de 3 et s'il y a égalité parfaite entre 2 combattants, un combat supplémentaire sera réalisé pour déterminer la victoire de l'un des combattants

RI : dans une poule de 4 et s'il y a égalité parfaite entre les combattants, la poule complète est intégralement recommencée en respectant sur le principe du « Sanbon Shobu »

RI : dans une poule de 4 et s'il y a 3 combattants à égalité, une poule de trois sera créée pour départager les 3 combattants et en respectant sur le principe du « Sanbon Shobu »

### Catégorie Samourai (9 à 13 ans)

**2'30 Sanbon Shobu**

RS : pas de décision en poule ni en finale

RS : décision dans les autres cas

RS : en finale, un temps de repos de 10 secondes sera alloué au début et toutes les minutes de prolongation

### Catégorie Espoirs (14 à 17 ans)

**3' Sanbon Shobu**

RS : pas de décision en poule ni en finale

RS : décision dans les autres cas

RS : l'inscription des 16-17 ans tient compte de leurs capacités physique et technique, étant entendu qu'une personne inscrite ne pourra participer qu'à une seule catégorie individuelle. Le choix de la catégorie pour les 16-17 ans relève de la responsabilité des clubs.

RS : en finale, un temps de repos de 10 secondes sera alloué au début et toutes les 2 minutes de prolongation

### Catégories Opens Femmes et Hommes (16 et +)

**4' Sanbon Shobu**

RS : l'inscription des 16-17 ans tient compte de leurs capacités physique et technique, étant entendu qu'une personne inscrite ne pourra participer qu'à une seule catégorie individuelle. Le choix de la catégorie pour les 16-17 ans relève de la responsabilité des clubs.

RS : en tableau et s'il y a égalité parfaite entre 2 combattants, il y a prolongation pour déterminer la victoire de l'un des combattants

## Equipes

### Catégorie Equipes (16 et +)

**3' Ippon Shobu**

RE : dans les poules, 2 équipes peuvent être en égalité

RE : 2 combattants peuvent être à égalité

RE : dans une poule de 3 et s'il y a égalité parfaite entre les équipes, la poule complète est intégralement recommencée en respectant sur le principe du « Ippon Shobu »

RE : dans une poule de 3 et s'il y a égalité parfaite entre 2 équipes, un combat supplémentaire des capitaines sera réalisé pour déterminer la victoire de l'une des équipes

RE : dans une poule de 4 et s'il y a égalité parfaite entre les équipes, la poule complète est intégralement recommencée en respectant sur le principe du « Ippon Shobu »

RE : dans une poule de 4 et s'il y a 3 équipes à égalité, une poule de 3 sera créée pour départager les 3 équipes et en respectant sur le principe du « Ippon Shobu »

RE : en tableau et s'il y a égalité parfaite entre 2 équipes, un combat supplémentaire des 'Taisho' sera réalisé pour déterminer la victoire de l'une des équipes